



Partages d'été

D'une presqu'île à l'autre

PROJET 2024

Genèse du projet des Partages

... L'herbe serait plus verte ailleurs ?

Le projet du festival Partages d'Été est né en 2022 d'envies d'ici et maintenant...

Envie de rassembler après la période de crise sanitaire bien sûr et saisir l'opportunité d'un redémarrage fort du spectacle.

Envie d'offrir des espaces de diffusion aux compagnies locales et envie de jouer dans le territoire pour partager les spectacles avec un public proche.

Envie de fédérer les compagnies du territoire autour d'un projet initial de diffusion et envie de poursuivre sur d'autres espaces de création.

Envie de toucher des publics nouveaux mais qui ne seraient pas nécessairement allés "au spectacle". Envie de construire avec les associations du territoire pour mettre en commun nos savoir-faire et nos outils et ainsi rassembler nos actions au bénéfice de tous. Il s'agit donc d'un partage avec les spectateurs mais également entre "acteurs" du festival.

Envie, à Plouguiel, de faire découvrir des lieux d'une commune qui semble "sans doute" moins littorale que ses voisines mais qui présente une diversité de lieux, de la rivière du Guindy à l'estuaire du Jaudy, dont la scénographie naturelle invite l'imaginaire.

Envie de porter le spectacle dans le plus grand respect de ces lieux et de nous y adapter plutôt que de les aménager.

Nous mettons cet événement en œuvre de la manière la plus "légère" possible que ce soit en mobilisation de bénévoles ou de moyens afin de fluidifier la réalisation et d'offrir un espace de partage non contraignant.

Finalement, nous essayons d'incarner cette idée que l'herbe n'est pas forcément "plus verte ailleurs" et que - sans se priver de compétences venant de plus loin - nous pouvons ensemble construire un projet exigeant et enthousiasmant avec les gens d'ici, artistes et associations, sur une commune qui gagne à être connue et que nous pouvons partager avec ceux qui voudraient la découvrir.

"La Cheap Cie est établie à Plouguiel depuis 2018, proposant des stages d'été et des temps de rencontres pour enfants et adultes.

Aujourd'hui les conditions sont réunies pour créer cet événement : les associations de la commune sont désireuses de co-construire et la municipalité actuelle porte un vif intérêt au développement de la culture.

En dehors de la musique et malgré la vivacité de troupes amateurs et de compagnies professionnelles de Théâtre, Danse ou Cirque, il existe assez peu de propositions de spectacle vivant dans les petites communes du territoire nord de l'agglo.

L'expérience sur le territoire de L.T.C. montre qu'un public non averti fréquente peu - voire pas - les structures culturelles. En revanche il sera motivé par une proposition dans son lieu de vie. Faire sortir le spectacle des lieux institutionnels est aussi le moyen d'amener le public à renouer avec des habitudes culturelles mises à mal par la crise sanitaire."

LES AXIOMES DES PARTAGES

UN PROJET INCLUSIF : faire « pour », c'est faire "avec"

Le projet se construit suivant des axiomes qui en font l'identité :

Participation de citoyens bénévoles à l'organisation et à la réalisation :

Le projet est élaboré avec les publics, notamment avec la quarantaine de membres adhérents à l'association mais également avec la participation d'associations de la commune : par exemple Trégor Madagascar Solidarité, les Percussions Plougou'Kan, l'association de Sauvegarde des Chapelles et du Patrimoine, Chemins Vivants...

les journées-événements proposées sont construites en lien avec ces structures en fonction des lieux et des thématiques qui les intéressent.

Éducation Populaire et Éducation Artistique et Culturelle :

- Spectacles Tous Terrains : nous occupons différents lieux pour toucher le plus grand nombre y compris des personnes qui ne se sentent a priori pas concernées par cette forme de culture.

- Élargissement des publics : nous allons toucher des publics différents en variant les propositions et les espaces, nous proposons une gamme de spectacles pour différents publics, sans réservation.

- Démarche autour des trois piliers :

- des rencontres avec des univers artistiques à travers les spectacles et des rencontres directes avec les artistes qui font découvrir leur démarche.
- des expériences de pratique lors d'ateliers pour tous : enfants, ados, adultes tous niveaux, dans une démarche inclusive
- des temps d'échanges, des conférences, des ateliers sur les thématiques abordées.

Diversité Culturelle dans le choix de propositions de spectacle :

- Patrimoine local, enracinement dans l'histoire de la région ;

- Ouverture vers le monde;

- Découverte du répertoire contemporain;

- propositions inter-arts.

Co-construction de la programmation avec les artistes locaux :

Nous faisons appel aux compagnies du territoire désireuses de construire la programmation et le calendrier, choisir les lieux de représentation : la structure fédératrice vient en soutien à leurs propositions.

Démarche Développement Durable :

Trois principes de fonctionnement viennent asseoir cette démarche :

- Une installation des spectacles sur des lieux existants non équipés ou en utilisant les structures existantes : adaptation au lieu investi sans modification, sans altération

- Buvette et restauration préparée sur place avec des produits locaux

- Mise en place d'une Démarche Développement Durable (matériel réutilisable, gestion des déchets...)

Les deux premières éditions ont permis au festival de prendre son envol.

Nous vous invitons à parcourir le bilan 2023 joint à ce dossier afin de comprendre ce que nous avons mis en place et les orientations des Partages 2024

Le projet Partages d'été 2024

du 6 au 22 juillet 2024

Contexte 2024 : de nouveaux enjeux

Trois ans ont passé donc depuis l'épidémie qui a mis la culture momentanément à l'arrêt. Cet événement a grandement et durablement impacté nos pratiques culturelles.

D'une part le public se déplace moins et même ceux qui étaient friands de spectacle et n'hésitaient pas à faire les 20 minutes de route nécessaires tendent à « rester à la maison ». Que dire bien sûr de ceux qui ne fréquentaient déjà pas les lieux culturels...

On constate une propagation du système de « dernière minute » : rares sont ceux qui réservent et programment leurs sorties à l'avance. Et c'est encore plus vrai pour la jeune génération. Le monde culturel doit s'adapter à ces évolutions et aller chercher tous les publics avec cette volonté de promouvoir les droits culturels.

Sur nos côtes, la crise a accéléré la transition démographique au profit des résidences secondaires et des nouveaux arrivants, souvent âgés, qui ont pu investir. Ainsi nos communes souffrent d'une nouvelle fracture sociétale qui crée des tensions tout à fait visibles et un sourd ressentiment tout aussi dangereux. En l'état, il est essentiel de créer des liens à travers des événements partagés : la culture est évidemment source de lien social et partenaire des politiques d'intégration. C'est l'enjeu fort des Partages d'été : l'inter-connaissance entre les habitants.

Dans le milieu artistique, le phénomène de recomposition a pris une ampleur inattendue : le nombre de compagnies connues du département est passé de 80 à 153 entre 2020 et 2023. Les artistes « locaux », c'est-à-dire ceux qui travaillent toute l'année en lien avec les habitants du territoire, qu'ils soient implantés de longue date ou nouvellement installés, sont rarement programmés dans les salles de spectacles costarmoricaines. C'est un constat : ils sont peu nombreux les programmeurs costarmoricains à tenter la carte du local, préférant se tourner vers des réseaux plus consensuels, notamment parisiens ou avignonnais.

Que faire ? Se lamenter ? Baisser les bras ?

Nous pensons au contraire que les artistes peuvent prendre leur production et leur diffusion en main pour créer des événements de qualité, qui associent force de propositions artistiques et simplicité des rapports humains. Nous sommes convaincus que les artistes peuvent jouer un rôle culturel, social, politique et économique dans la construction de nos communautés.

Une bonne nouvelle : notre territoire, Lannion-Tregor-Communauté s'est engagé dans une démarche pour l'Education Artistique et Culturelle avec la signature d'un Pacte qui doit favoriser le *« développement de parcours d'éducation artistique et culturelle permettant à des publics très divers de rencontrer des artistes et des œuvres dans des formats et des contextes adaptés à chacun (ateliers, rencontres, spectacles en itinérance, visites, etc). »*

Les politiques de l'EAC grâce à la rencontre avec les œuvres, la pratique des arts et des artisanats et la réflexion née des rencontres avec les autres est porteuse d'un espoir de vivre ensemble qui débute ici, dans nos communes pour abolir les frontières. Nous nous engageons pleinement dans cette aventure.

1. Prendre un sac à dos et aller visiter l'herbe des voisins :

Tout en gardant des temps forts sur le territoire plouguiellois, nous souhaitons élargir notre démarche à d'autres communes et d'autres associations. Cela va nous permettre d'explorer et de faire découvrir d'autres lieux et d'accompagner d'autres communes dans cette "démarche de festival culturel et festif léger".

Plouguiel est une commune dynamique et riche en associations. De nombreux événements s'y déroulent. La commune est engagée dans la démarche d'embauche d'artistes au GUSO et adhère au GIP Café Culture.

Nous proposons d'accompagner les communes voisines qui le souhaitent et leurs associations dans cette découverte.

Cela permettra :

- de fédérer une partie nord du territoire de Lannion-Trégor-Communauté autour d'un événement commun en quelque sorte "itinérant".
- de promouvoir les artistes locaux sur un territoire plus large
- d'accompagner certains acteurs associatifs dans une démarche de rémunération artistique via le GUSO (avec appel au GIPCafé culture), qui dépasse le système du "chapeau" ou la facturation sans regard sur le respect des règles de rémunération.

Nous organisons 4 journées sur Plouguiel et 4 journées sur les communes voisines autour de deux ou trois spectacles professionnels par journée et un ou deux spectacles amateurs, en incluant la participation d'une association communale. Nous souhaitons découvrir 4 nouvelles communes : Plougrescant (qui cherche à proposer des événements pour retisser du commun), Tréguier (qui est à la croisée des deux presqu'îles), Kermaria-Sulard et Pleubian (au coeur de la presqu'île sauvage). Nous allons notamment y créer un lien avec le salon du livre jeunesse Marmouzien qui se développe tous les automnes depuis 16 ans.

Nous préparons donc 10 journées-événements pour 2024, réparties sur 5 communes.

Voir programme joint...

1. Renouvellement d'équipe et de partenariat :

Pour cette édition 2024, nous initions un partenariat avec l'association plouguielloise **Solidarité Trégor Madagascar**. Cette association est partenaire du festival depuis sa création pour l'organisation des Partages d'Afrique. La collaboration a été très agréable et efficace. Les bénévoles de l'association ont été présents au-delà de cet événement. Il était bien naturel, La Cie Marée Basse ne souhaitant plus s'investir dans l'organisation générale, de collaborer ensemble, sachant que les actions de Solidarité Trégor Madagascar ne se sont jamais limitées à la seule commune de Plouguiel (ce qui était un atout pour partir sur d'autres terrains) et que le regard de bénévoles "spectateurs" permettait un autre regard sur la programmation et l'organisation.

Une équipe de bénévoles renouvelée : 2 "programmateurs-spectateurs", artistes plus divers (deux comédiennes, une circassienne et un musicien) et notre stagiaire de l'INSEAC se sont donc attelés à la programmation.

Nous avons initié les réunions de bénévoles dès janvier autour d'un groupe consolidé et proposé des temps festifs en invitant les autres associations et les municipalités.

3. Une programmation qui reste majoritairement théâtrale et locale mais pas que...

4 propositions théâtrales : L'hospitalité du hibou (Cie La Bao Acou), Héritages (Camille Le Jeune), Une femme incomparable (Cheap Cie), Balade escarpée spectaculaire d'enfer (Cie Marée basse)

4 spectacles de théâtre jeune public : Défile (Cie Gazibul), Santa Maria (Via Cane), Serrez vous là-dedans! (Liratouva), LADES (Contes Arméniens, Les Allumettes Associées)

1 spectacle circassien accueilli en résidence de création : Pois chiche (Cie Les fées railleuses)

2 spectacle en danse : petites danses quotidiennes (Cie Ambitus), Bal Fauve (Cie La Houle)

4 propositions musicales : Les Types à pied (chanson française), Jawad (musique chaabi), Bubbey Mayse (Musique Yiddish), Souffle (Jeanno Jory-Logellou)

4 spectacles amateurs : "Hors cadres" (Atelier Cheap), Les états et les empires de la Lune et du Soleil (Cie du Bord du monde), Concert Baroque (il pastor fido), Percussions Plougous'kan

et un stage de théâtre pour les 5-10 ans sur une semaine, un stage de théâtre pour les 10-110 ans sur 10 jours, une création participative avec la compagnie de cirque Fées Railleuses sur 3 jours.

4. Payer les spectacles à leur juste prix et accueillir les artistes au mieux :

Sur les deux premières éditions, nous avons rémunéré les artistes en cachets artistiques, sans acheter les spectacles. Nous voulons payer les spectacles à leur juste prix, c'est-à-dire en étant en mesure de rémunérer les salaires et les frais afin de parvenir au coup de cession acceptable pour les compagnies qui engagent elles-mêmes des frais de production importants.

C'est pourquoi nous prévoyons une enveloppe de 19800 €, correspondant à un coût moyen de 1100€ par spectacle pour 3 intervenants (artiste et /ou techniciens de compagnie), à harmoniser entre solo, duos et groupes plus élargis, notamment musicaux ou chorégraphiques.

POUR INFO - Le coût d'un spectacle se compose de :

- la rémunération des artistes et également des techniciens présents sur le plateau, en cachets (faits par l'organisateur ou leur propre compagnie) avec charges.
- des frais de déplacements, restauration, hébergement...
- une part administrative pour les travailleurs de l'ombre (ceux qui organisent, ceux qui gèrent l'administratif, la communication, la comptabilité...).
- une part "compagnie" qui sert à rembourser progressivement tous les investissements de création (produire un spectacle théâtral "local et à taille humaine" coûte entre 10 000€ et 25 000€ entre les répétitions, la scénographie et la production), et qui sert également à réinvestir pour créer un nouveau spectacle.

5. Mettre en place une équipe élargie pour la préparation et le déroulé du festival.

L'équipe de production sera composée d'Anne Huonnic, directrice artistique et Erell Broudic, étudiante en L1 à l'INSEAC, qui sera chargée de la coordination des bénévoles et du volet EAC de cette édition.

Nous mettrons en place 2 ETP sur deux mois pour la préparation et la conduite du festival (administration, production, communication) et les bilans.

Un seul ETP sera pris en compte sur le budget, celui de la stagiaire de l'INSEAC, pour une masse salariale de 3600€.

En partenariat avec l'association **Solidarité-Trégor-Madagascar**, nous organisons des binômes de bénévoles responsables de chaque poste-clé : catering artiste et bénévoles, installation (montage-démontage, accueil public et spectacle, transport), communication, billetterie, recherche de sponsors...

6. Mettre en place une billetterie fixe

Il nous semble essentiel que tous les spectateurs réalisent que le travail artistique mérite une rémunération, même minime.

Nous avons décidé de mettre en place une billetterie simple avec une participation de 3€ minimum, 5€ conseillé et 10€ prix de soutien au festival, avec guichet fixe (mais aussi fun !) à l'entrée du site, toujours sans réservation pour favoriser la spontanéité et la venue d'un public non averti.

Nous attendons des recettes artistiques autour de 5000€ et nous allons développer les propositions d'ateliers à hauteur de 2000€. Sur une seule commune nous avons rassemblés 1312 festivaliers : la version inter-communale des Partages d'été nous apportera un nouveau public.

7. Simplifier les échanges avec les partenaires, collectivités et associations :

Afin de collaborer efficacement et pour être sûrs de construire ensemble, nous avons écrit une **charte de partenariat**. Cette charte définit les rôles de chacun mais également la participation financière de nos partenaires qui nous permettra de mettre en place la juste rémunération des compagnies, notamment via le GUSO-GIP. Cette charte (page 26) pourra être harmonisée avec les partenaires en fonction de chaque situation.

Exemple de Charte de partenariat pour les Partages d'été 2024

Chaque journée événementielle du festival Partages d'été repose sur un partenariat entre trois structures : la compagnie organisatrice, une association partenaire et une collectivité.

Ce document a pour objectif de définir le rôle de chacun afin de fluidifier les échanges lors de la préparation, de la tenue du festival et de la rédaction des bilans.

CE N'EST QU'UNE BASE DE TRAVAIL CAR CHAQUE TEMPS EST CONSTRUIT ENSEMBLE EN FONCTION DES CAPACITES (notamment à mobiliser des ressources) ET DES ENVIES DES PARTENAIRES.

Les associations-organisatrices des Partages s'engagent à

- Désigner une personne-contact référente pour le projet événementiel
- Préparer une programmation artistique en lien avec les ressources existantes et les lieux proposés par la collectivité ou l'association partenaire du territoire.
- S'assurer que la rémunération des artistes, techniciens et chargés de production est conforme à la législation en vigueur, en accompagnant les partenaires qui prennent en charge la rémunération à hauteur de deux GUSO (400€) par journée et en complétant cette rémunération pour les autres professionnels. Ils peuvent également être défrayés, nourris, et logés.
- Assurer les demandes de subventions (permettant l'équilibre financier du festival) ainsi que le suivi administratif pendant et après l'événement. Accompagner les partenaires dans leurs démarches.
- Mettre en place des actions de communication sur le festival dans sa globalité (publications et diffusion) et fournir des outils aux partenaires pour qu'ils communiquent sur leur territoire et dans leurs réseaux.
- Organiser les moyens techniques (son, lumière, installation du public) en lien avec les spectacles et événements proposés.
- Mettre en place une billetterie-spectacle.

La collectivité s'engage à :

- Désigner une personne-contact référente pour le projet.
- Faire les demandes d'arrêtés de circulation le cas échéant.
- Fournir le matériel d'accueil du public (bancs, tables) ainsi qu'un branchement électrique si cela est nécessaire.
- Préparer le lieu de l'événement en amont de l'installation (tonte, dégagement...)
- Participer à la rémunération des artistes (par exemple sous la forme de GUSO) sur une enveloppe définie ensemble en fonction du projet.
- Participer aux actions de communication sur leur territoire et sur leurs réseaux.

L'association-partenaire s'engage à :

- Désigner une personne-contact pour le projet.
- Participer aux actions de communication sur leur territoire et sur leurs réseaux.
- Organiser le déroulé de l'événement avec la compagnie (propositions, lieux, horaires, besoins).

ASSURER L'ORGANISATION DES TEMPS DE RESTAURATION-BUVETTE **EN COLLABORATION DIRECTE** AVEC L'EQUIPE DU FESTIVAL AVEC UN PARTAGE DES RECETTES POUR MOITIE.

OU

METTRE EN PLACE UN SERVICE DE BUVETTE/RESTAURATION **EN AUTONOMIE** ET REVERSER 30% DES BÉNÉFICES DE LA JOURNÉE A L'EQUIPE DU FESTIVAL .

ACTIONS A REALISER :

- Mettre en place une buvette/restauration sur le site de l'événement : commandes des denrées, préparation, montage des stands ou développer un partenariat avec un restaurateur type "food-truck" (moyennant un droit de place).
- Respecter une Démarche Développement Durable pour les actions liées à la buvette et la restauration (denrées, énergie, contenants...).
- Faire la demande d'autorisation de débit de boisson temporaire.
- Prévenir le voisinage en amont de la tenue de l'événement.
- Assurer l'accueil du public et le service lors de l'événement en collaboration avec les bénévoles du festival.

